Communiqué

Stratégie de développement pour les Montagnes neuchâteloises

Soixante inscriptions au concours international d'urbanisme

Soixante architectes, urbanistes et paysagistes, domiciliés dans de nombreux pays, se sont inscrits pour participer au concours international d'idées visant à l'aménagement du Crêt-du-Locle dans les Montagnes neuchâteloises. Le jury, placé sous la présidence de l'architecte et professeur bernois Kurt Aellen, délibérera au début du mois de juin, et les résultats seront publiés le 12 juin. Les projets primés feront l'objet d'une présentation au cours d'une rencontre citoyenne le 2 juillet sur l'importance de cet espace naturel pour l'avenir de toute la région et du canton.

C'est à la mi-février que le canton de Neuchâtel et les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont lancé un concours international d'idées pour aménager l'important espace du Crêt-du-Locle qui se situe entre les deux villes. Il s'agissait d'intéresser des spécialistes venant de tous horizons pour choisir parmi ces talents le meilleur projet. Celui-ci aidera les partenaires à préparer le développement coordonné de ce site capital pour l'avenir des Montagnes neuchâteloises et, plus généralement, pour l'ensemble du canton. Le concours a été doté de 120'000 francs de prix, et le jury a été placé sous la présidence de Kurt Aellen, architecte à Berne et professeur à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève.

Le concours (www.lerun.ch/cret-du-locle.ch) visait plus précisément à initier une première étape créative plutôt qu'une approche purement technique, d'où l'appel à des créateurs très divers et de niveau international, notamment des architectes, des urbanistes, des aménagistes et des paysagistes. Le nombre total d'inscrits, 60 dont la moitié des concurrents proviennent de l'étranger (Europe, Asie, Afrique et Amériques du nord et du sud) confirme l'intérêt du thème du concours.

Le jury, qui se réunira un peu avant la mi-juin, est composé, outre du président Kurt Aellen, de Claudine Lorenz (Sion et Munich), Gonçalo Byrne (Lisbonne), Christophe Girot (Zurich), Pierre Feddersen (Zurich), Vittorio Magnago Lampugnani (Zurich), et bien sûr des représentants de l'Etat et des deux villes, à savoir Fernand Cuche, conseiller d'Etat, Laurent Kurth, conseiller communal (La Chaux-de-Fonds), et Florence Perrin-Marti, conseillère communale (Le Locle). Participent également au jury l'aménagiste à l'Etat Elisabeth Alena, et les architectes des deux villes Denis Clerc (La Chaux-de-Fonds) et Jean-Marie Cramatte (Le Locle).

Fonctionneront à titre d'experts Nott Caviezel, réd. en chef de la revue Werk, Bauen+Wohnen, Marc Michel-Amadry, directeur international du marketing de l'entreprise Ebel, et Jacques Hainard, directeur du Musée d'ethnographie de Genève.

Le choix du jury sera rendu public par une conférence de presse le 12 juin, et les projets donneront lieu à une présentation et discussion lors d'une rencontre-citoyenne organisée pour la population le 2 juillet à La Chaux-de-Fonds en fin de journée.

Associer la population

Les partenaires tiennent en effet à ce que la population s'associe le plus étroitement possible à ce projet d'envergure pour l'avenir de toute la région. L'espace du Crêt-du-Locle est appelé à devenir un lieu symbolique du dynamisme et de la capacité d'innovation de la région, de la notoriété des activités qui s'y déploient, notamment dans le secteur horloger où l'actuel essor industriel est particulièrement remarquable. Cet espace symbolise aussi le lien de deux villes qui partagent une même identité à de nombreux points de vue, tout particulièrement sur le plan de leur architecture urbaine. La Confédération les a d'ailleurs inscrites sur sa liste indicative pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que témoins urbains exceptionnels du développement horloger.

L'aménagement du Crêt-du-Locle doit se réaliser sur d'ambitieuses prémices. Tout porte à croire que ce premier pas constitué par l'afflux d'inscriptions au concours d'urbanisme va dans cette direction.

Neuchâtel, le 1er juin 2007

Organisation du concours et renseignements : RUN (Réseau urbain neuchâtelois), Dominique Bourquin, architecte EPFL-SIA, rue de Tivoli 5, Case postale 46, CH-2003 Neuchâtel (tél. 032 889 47 52, run@ne.ch).